

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 757**23 juillet 2004****SOMMAIRE**

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| Alisios, S.à r.l., Remerschen | 36299 | European Moving Brokerage S.A., Luxembourg . . | 36335 |
| Alliance Resources S.A., Luxembourg | 36327 | Filaine S.A., Luxembourg | 36326 |
| Amusement Activities International S.A., Luxembourg | 36311 | Finagel S.A.H., Luxembourg | 36333 |
| Bel-Fa S.A., Luxembourg | 36324 | Financière de l'Avenir S.A., Luxembourg | 36308 |
| Belron International S.A., Luxembourg | 36329 | Finparia S.A., Luxembourg | 36324 |
| Belron S.A., Luxembourg | 36334 | Immobilière du Moulin S.A., Luxembourg | 36312 |
| Bradbury Luxembourg S.A., Luxembourg | 36335 | Interpack S.A., Bettembourg | 36310 |
| Breitfeld Teilhabergesellschaft A.G., Luxembourg | 36335 | Investment Circle S.A., Luxembourg | 36291 |
| C.E.F.I. S.A., Luxembourg | 36318 | J.E.L. S.A., Luxembourg | 36309 |
| Caisrelux S.A., Luxembourg | 36326 | J.E.L. S.A., Luxembourg | 36309 |
| Caisrelux S.A., Luxembourg | 36326 | Kirian S.A., Steinsel | 36311 |
| Charisma S.A., Luxembourg | 36309 | Kirian S.A., Steinsel | 36311 |
| Charisma S.A., Luxembourg | 36309 | Kolissane Holding S.A., Luxembourg | 36320 |
| Charisma S.A., Luxembourg | 36309 | Kolissane Holding S.A., Luxembourg | 36320 |
| Cifi S.A., Luxembourg | 36310 | Kolissane Holding S.A., Luxembourg | 36320 |
| Compagnie de Conseils & de Services S.A., Luxembourg | 36335 | Kordy S.A., Luxembourg | 36333 |
| Compagnie de Conseils et Services S.A., Luxembourg | 36335 | LIM Norden Europa, S.à r.l., Luxembourg | 36315 |
| ControlConsult, S.à r.l., Kopstal | 36332 | Line Finance S.A., Luxembourg | 36299 |
| E.C.L., Electronics Corporation Luxembourg S.A., Luxembourg | 36312 | Line Finance S.A., Luxembourg | 36299 |
| Electro & Kichenzenter, S.à r.l., Kayl | 36322 | Line Finance S.A., Luxembourg | 36299 |
| Etrusa S.A.H., Luxembourg | 36316 | Luca S.A., Luxembourg | 36290 |
| Etrusa S.A.H., Luxembourg | 36316 | Luxembourg 3, S.à r.l., Luxembourg | 36319 |
| Ets Pierre Kess et Fils S.A., Luxembourg | 36320 | Luxigec S.A., Luxembourg | 36328 |
| Eurocaps Investments S.A.H., Luxembourg | 36316 | Luxigec S.A., Luxembourg | 36329 |
| Eurocaps Investments S.A.H., Luxembourg | 36316 | Meltemi Investments S.A., Luxembourg | 36327 |
| Euroinvest (Hungary 1), S.à r.l., Luxembourg | 36301 | Messina Paolo, S.à r.l., Ehlang-sur-Mess | 36326 |
| Euroinvest (Czech 3), S.à r.l., Luxembourg | 36311 | MIPI S.A.H., Luxembourg | 36318 |
| Euroinvest (Hungary 2), S.à r.l., Luxembourg | 36312 | MIPI S.A.H., Luxembourg | 36318 |
| Euroinvest (Luxembourg 1), S.à r.l., Luxembourg | 36314 | Morex S.A., Luxembourg | 36317 |
| Euroinvest (Luxembourg 2), S.à r.l., Luxembourg | 36314 | Morgan K.I.B. S.A., Luxembourg | 36308 |
| Euroinvest (Poland 2), S.à r.l., Luxembourg | 36315 | Morgan K.I.B. S.A., Luxembourg | 36308 |
| Euroinvest (Poland 1), S.à r.l., Luxembourg | 36319 | MPK Shop, S.à r.l., Luxembourg | 36328 |
| Euroinvest (Hungary 3), S.à r.l., Luxembourg | 36324 | Nobilis Investment Funds, Sicav, Luxembourg-Kirchberg | 36334 |
| Europartex S.A., Livange | 36301 | Nobilis Investment Funds, Sicav, Luxembourg-Kirchberg | 36334 |
| Europartex S.A., Roeser | 36301 | Omer S.A.H., Luxembourg | 36313 |
| | | Omer S.A.H., Luxembourg | 36313 |
| | | Pan-European (Switzerland), S.à r.l., Luxembourg | 36322 |
| | | Pan-European (Lisbon), S.à r.l., Luxembourg | 36322 |

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| Paneuropean (Hungary 1), S.à r.l., Luxembourg . . . | 36323 | Sopafin S.A.H., Luxembourg | 36333 |
| Patada, S.à r.l., Luxembourg | 36335 | Sopex International S.A.H., Luxembourg | 36319 |
| PBS Investments S.A., Luxembourg | 36329 | Tech-System International S.A., Luxembourg | 36336 |
| Polichem S.A., Luxembourg | 36326 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36297 |
| Polite S.A., Luxembourg | 36290 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36297 |
| Private Equity Partners (Lux) S.A., Luxembourg | 36310 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36298 |
| Private Equity Partners (Lux) S.A., Luxembourg | 36310 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36298 |
| R.M.T.P. S.A., Luxembourg | 36327 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36298 |
| Redwater, S.à r.l., Luxembourg | 36324 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36298 |
| Redwater, S.à r.l., Luxembourg | 36325 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36298 |
| Reliance Finance Limited S.A.H., Luxembourg | 36317 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36298 |
| Reliance Finance Limited S.A.H., Luxembourg | 36317 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36298 |
| Richardson Investments Naples, S.à r.l., Luxembourg | 36302 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36298 |
| Seco Safe S.A., Luxembourg | 36336 | UMA, Unified Management Associates S.A., Luxembourg | 36298 |
| Seco Safe S.A., Luxembourg | 36336 | United Industrial Associates Holding S.A., Luxembourg | 36291 |
| SIT Group S.A., Luxembourg | 36314 | World Trade International S.A., Luxembourg | 36290 |
| Sogeco, S.à r.l., Luxembourg | 36330 | | |

WORLD TRADE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 71.996.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Signature.

(043512.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 67.494.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Signature.

(043513.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

POLITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.771.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2004

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Gianluca Ninno en tant qu'administrateur avec effet rétroactif au 10 mars 2004 et par vote spécial lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme Madame Géraldine Schmit née à Messancy (Belgique), le 12 novembre 1969 en tant qu'administrateur de la société avec effet rétroactif au 10 mars 2004. Le nouvel administrateur est nommé jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2007.

Pour la société

F. Mazzoni

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043372.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

UNITED INDUSTRIAL ASSOCIATES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 9.695.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 juin 2004.

UNITED INDUSTRIAL ASSOCIATES HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(043175.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

INVESTMENT CIRCLE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 85.904.

In the year two thousand four, on the seventh day of May.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public, residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the company INVESTMENT CIRCLE S.A., a company having its registered office in L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse, incorporated by virtue of a deed of the undersigned notary, on February 6, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 768 dated May 21, 2002. The Articles of incorporation of the company have been amended several times and for the last time by a deed received by the undersigned on February 26, 2004, published in the Mémorial C, number 430, dated April 23, 2004, (hereinafter «the Company»).

The Company is registered with the Luxembourg Trade Register under section B number 85.904.

The extraordinary general meeting is opened at 2.20 p.m. by Mr Claude Erpelding, private employee, residing professionally in Luxembourg, acting as Chairman, and appointing Mrs Agnès Gauthier-Ribler, private employee, residing professionally in Luxembourg as Secretary.

The meeting elects as Scrutineer Me François Brouxel, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

These three individuals constitute the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list, which, after having been signed ne varietur by the proxy holder representing the shareholders and by the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes and will be filed with the present deed and the proxies, with the registration authorities.

The Chairman declares and requests the notary to state that:

I.- According to the attendance list, the shareholders present or represented at the meeting, represent 80,72% of the corporate capital of EUR 3,943,670.- (three million nine hundred and forty-three thousand six hundred and seventy Euros).

The present meeting has been called together by convening notices containing the agenda of the present meeting, addressed to the shareholders in name by missive letters on April 8, 2004.

Proof of the notification has been posed for inspection to the board.

The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda according to the decisions taken previously in an extraordinary general meeting of shareholders under private seal held on May 7, 2004.

A copy of this extraordinary general meeting after having been signed ne varietur by the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes and will be filed with the present deed with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is the following:

1. Creation of new Ordinary Class F Shares in favor of ESCOL 97 S.L. having the same rights and obligations as the existing ordinary shares with a par value of EUR 5.- (five Euros) each and a separate share premium reserve account;

2. Reduction of the share capital of the Company so as to bring it from its current amount of EUR 3,943,670.- represented by 512,000 Ordinary Shares, 48,771 Ordinary Class A Shares, 47,971 Ordinary Class B Shares, 48,052 Ordinary Class C Shares, 67,970 Ordinary Class D Shares and 63,970 Ordinary Class E Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share to EUR 3,943,420.- represented by 511,950 Ordinary Shares, 48,771 Ordinary Class A Shares, 47,971 Ordinary Class B Shares, 48,052 Ordinary Class C Shares, 67,970 Ordinary Class D Shares and 63,970 Ordinary Class E Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share by the cancellation of 50 Ordinary shares and subsequent allocation of EUR 250.- to the share premium account of the Ordinary Class F Shares;

3. Waiver of the preferential subscription rights in favor of ESCOL 97 S.L. by the remaining shareholders;

4. Conversion of the 39,950 remaining Ordinary Shares held by ESCOL 97 S.L. into 39,950 Ordinary Class F Shares;

5. Increase of the Company's share capital so as to bring it from its current amount of 3,943,420,- represented by 472,000 Ordinary Shares, 48,771 Ordinary Class A Shares, 47,971 Ordinary Class B Shares, 48,052 Ordinary Class C Shares, 67,970 Ordinary Class D Shares and 63,970 Ordinary Class E Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share and 39,950 Ordinary Class F Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share to 3,943,520.- repre-

sented by 472,000 Ordinary Shares, 48,771 Ordinary Class A Shares, 47,971 Ordinary Class B Shares, 48,052 Ordinary Class C Shares, 67,970 Ordinary Class D Shares and 63,970 Ordinary Class E Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share and 39,970 Ordinary Class F Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share by the issuance of 20 Ordinary Class F shares with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share together with the payment of a share premium in an amount of EUR 2,650,400.-;

6. Subscription and payment of 20 new ordinary Class F shares together with the payment of a share premium in an amount of EUR 2,650,400.- to be allocated to the ordinary class F share premium account by ESCOL 97 S.L. residing at Calle General Yagüe, 20.3C 28020 Madrid, Spain represented by Juan Carlos Escolano, by conversion of a receivable against the Company in an amount of 2,650,500.- on the basis of a report issued by an auditor in accordance with article 26.1. of the Luxembourg Company Act;

7. Amendment of article 3 of the articles of association of the Company so as to reflect the above amendments;

8. Amendment of the first sentence of article 8.1. of the articles of the Company so as to set the maximum number of directors at seven as already approved previously by the shareholders;

9. Appointment of the Asset Manager to enforce the above-mentioned resolutions with the power to delegate part of this power to any lawyer of the law firm WILDGEN & PARTNERS.

The meeting having approved the chairman's statements and having been validly constituted and convened, it has deliberated and, by separate and unanimous vote, taken following special and ordinary resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to create a new category of Ordinary Class F Shares in favor of the company ESCOL 97 S.L., having its registered office in Calle General Yagüe, 20.3C 28020 Madrid, Espagne, having the same rights and obligations as the existing ordinary shares with a par value of EUR 5.- (five Euros) each and a separate share premium reserve account.

Second resolution

The general meeting resolves to reduce the share capital of the Company so as to bring it from its current amount of EUR 3,943,670.- (three million nine hundred and forty-three thousand six hundred and seventy Euros) represented by 512,000 Ordinary Shares, 48,771 Ordinary Class A Shares, 47,971 Ordinary Class B Shares, 48,052 Ordinary Class C Shares, 67,970 Ordinary Class D Shares and 63,970 Ordinary Class E Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share to EUR 3,943,420.- (three million nine hundred and forty-three thousand four hundred and twenty Euros) represented by 511,950 Ordinary Shares, 48,771 Ordinary Class A Shares, 47,971 Ordinary Class B Shares, 48,052 Ordinary Class C Shares, 67,970 Ordinary Class D Shares and 63,970 Ordinary Class E Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share, by the cancellation of 50 (fifty) Ordinary shares and subsequent allocation of EUR 250.- (two hundred and fifty Euros) to the share premium account of the Ordinary Class F Shares

Third resolution

The general meeting records that the shareholders representing more than 75% of the share capital of the Company have resolved to waive their preferential subscription rights in favor of the company ESCOL 97 S.L.

Therefore, the transfer of 39,950 (thirty-nine thousand nine hundred and fifty) Ordinary Shares from Mr Isaac Leslie Korman to the company ESCOL 97 S.L., as it results from an agreement dated May 3rd, 2004, is approved.

The general meeting resolves to:

- convert the 39,950 (thirty-nine thousand nine hundred and fifty) remaining Ordinary Shares held by ESCOL 97 S.L. into 39,950 (thirty-nine thousand nine hundred and fifty) Ordinary Class F Shares;

- increase the Company's share capital so as to bring it from its current amount of 3,943,420.- (three million nine hundred and forty-three thousand four hundred and twenty Euros) represented by 472,000 Ordinary Shares, 48,771 Ordinary Class A Shares, 47,971 Ordinary Class B Shares, 48,052 Ordinary Class C Shares, 67,970 Ordinary Class D Shares and 63,970 Ordinary Class E Shares, and 39,950 Ordinary Class F Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share to the amount of EUR 3,943,520.- (three million nine hundred and forty-three thousand five hundred and twenty Euros) represented by 472,000 Ordinary Shares, 48,771 Ordinary Class A Shares, 47,971 Ordinary Class B Shares, 48,052 Ordinary Class C Shares, 67,970 Ordinary Class D Shares and 63,970 Ordinary Class E Shares, and 39,970 Ordinary Class F Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share by the issuance of 20 (twenty) ordinary class F shares with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share together with the payment of a share premium in an amount of EUR 2,650,400.- (two million six hundred fifty thousand four hundred Euros).

Subscription and Payment

There now appears,

- Me François Brouxel, previously named,
acting in his capacity as duly appointed attorney of the company ESCOL 97 S.L., prenamed,
by virtue of a delegation of power under private seal given on May 11, 2004.

The said delegation of power, after having been signed *in varietur* by the proxy holder and by the members of the board and the notary, will remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxy holder, acting as here above stated, declares to subscribe in the name and on behalf of the company ESCOL 97 S.L., prenamed, for 20 (twenty) new ordinary class F shares together with a share premium amount of EUR 2,650,400.- (two million six hundred fifty thousand four hundred Euros) to be allocated to the Class F share premium account and to make payment in full for such new shares and the share premium amount by a contribution in kind consisting in a receivable in an amount of EUR 2,650,500.- (two million six hundred fifty thousand five hundred Euros).

The proxy holder states that the Board of Directors of the Company approved in principle the above contribution by way of circular resolutions on March 29, 2004.

The proxy holder declares, in the name of the company ESCOL 97 S.L., that the company ESCOL 97 S.L. knows the statutes and the financial situation of the Company perfectly well, and that it subscribes to the 20 (twenty) new ordinary shares of class F together with a share premium amount of EUR 2,650,400.- (two million six hundred fifty thousand four hundred Euros), by contribution and transformation into capital of unquestionable, liquid and enforceable claims it has against the company for a total amount of EUR 2,650,500.- (two million six hundred fifty thousand five hundred Euros), consequently those claims are cancelled to the extent of the amount of the contribution.

This transformation into share capital of the claims has been examined in an auditor's report drafted on May 7, 2004 by AACO, S.à r.l., réviseur d'entreprises, with registered address in L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, the conclusion of which is as follows:

«Based on the verification carried out as described above, we have no observation to make on the value of the contribution, which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued as consideration and the share premium.»

That report, after having been signed *ne varietur* by the members of the board and the notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

In consideration for the contribution the Company will therefore issue 20 (twenty) new ordinary Class F shares with a par value of EUR 5.- (five Euros) each.

These new shares of class F will be issued with a total share premium of EUR 2,650,400.- (two million six hundred fifty thousand four hundred Euros).

Thereupon, the general meeting resolves accepting the said subscription and payment and to allot 20 (twenty) new fully paid-up shares of class F with a par value of EUR 5.- (five Euros) each to the company ESCOL 97 S.L., prenamed.

Power is given to the board of Directors of the Company to amend accordingly the shareholders register and to issue new certificates representing registered shares.

Fourth resolution

The general meeting resolves to amend the article 3 of the articles of association of the Company so as to reflect the above amendments.

Art. 3 of the articles of association of the Company shall henceforth be read as follows:

«Art. 3. Corporate Capital and Share Premium

3.1. The Company's subscribed share capital is set at EUR 3,943,520.- (three million nine hundred and forty-three thousand five hundred and twenty Euros) represented by 472,000 Ordinary Shares, 48,771 Ordinary Class A Shares, 47,971 Ordinary Class B Shares, 48,052 Ordinary Class C Shares, 67,970 Ordinary Class D Shares and 63,970 Ordinary Class E Shares and 39,970 Ordinary Class F Shares, with a par value of EUR 5.- (five Euros) per Share (hereinafter collectively referred to as the «Shares»).

3.2. Separate Share Premium accounts shall be created for the premium arising on the issue of the Shares respectively for the benefit of each concerned Shareholders. There exists a specific share premium account for each class of shares.

3.3. Each balance of the Share Premium account is at the restricted disposal of the concerned Shareholder at a GMS, unless it has been decided otherwise by the relevant shareholder(s) by way of a written agreement. Each Share Premium account is shown separately in the Company's accounts.

3.4. Whenever in these articles of association, the words «shares» and «shareholders» are used, they will be understood to include ordinary class A shares, ordinary class B shares, ordinary class C shares, ordinary class D shares, ordinary class E shares and ordinary class F shares respectively the

shareholders of ordinary class A shares, the
shareholders of ordinary class B shares, the
shareholders of ordinary class C shares, the
shareholders of ordinary class D shares, the
shareholders of ordinary class E shares and the
shareholders of ordinary class F shares unless the contrary is explicitly stated.

3.5. The authorised capital is fixed at EUR 4,184,405.- (four million one hundred eighty-four thousand four hundred five Euros) to be divided into 836,881 (eight hundred thirty-six thousand eight hundred eighty-one) shares with a par value of five Euro (EUR 5.-) each.

3.6. The authorised and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

3.7. Furthermore the board of directors is authorised, during a period of five years, to increase in one or several times the subscribed capital within the limits of the authorised capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, as the board of directors may determine. The board of directors is specifically authorised, as a valid exemption to the principle stated under article 7.4. (f) of the present articles of association, to proceed to such issues by itself without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

3.8. The board of directors may delegate to any duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

3.9. After each raise of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article will be automatically adapted to this modification.

3.10. The Company may, to extent and under terms permitted by law, redeem its own Shares.»

Fifth resolution

The general meeting resolves to set the maximum number of directors at the Company's board of directors at 7 (seven) and to subsequently amend the first sentence of article 8.1. of the Company's articles of association, which shall henceforth have the following wording:

«The company shall be managed by a board composed of at least three members and with a maximum of seven members, who need not to be shareholders.»

Sixth resolution

The general meeting resolves to appoint the Asset Manager of the Company to enforce the above-mentioned resolutions with the power to delegate part of this power to any lawyer of the law firm WILDGEN & PARTNERS.

There being no further business, the meeting is terminated.

Declarations, Costs, Evaluation

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present stated increase of capital, is estimated at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg-Bonnevoie, in the Office, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société INVESTMENT CIRCLE S.A., une société ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 6 février 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 768 du 21 mai 2002. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 février 2004, publié au Mémorial C, numéro 430 du 23 avril 2004.

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.904.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.20 heures par Monsieur Claude Erpelding, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant comme Président et désignant Madame Agnès Gauthier-Ribler, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme Secrétaire.

L'assemblée élit comme scrutateur Maître François Brouxel, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg. Ces trois personnes forment le bureau de l'assemblée.

Etant ainsi formé, le bureau de l'assemblée dresse la liste de présence qui, après avoir été signée ne varietur par le mandataire représentant les actionnaires et par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal, et sera soumise ensemble avec le présent acte et les procurations aux formalités d'enregistrement.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I - Conformément à la liste de présence, les actionnaires représentant 80,72% du capital social de EUR 3.943.670,- (trois millions neuf cent quarante-trois mille six cent soixante-dix euros) sont présents ou valablement représentés à l'assemblée.

La présente assemblée a été convoquée par des convocations contenant l'ordre du jour pour la présente assemblée, adressées aux actionnaires nominatifs par lettres missives, le 8 avril 2004.

Les justificatifs de ces convocations ont été posés au bureau pour inspection.

L'assemblée peut donc valablement délibérer et prendre des décisions sur tout sujet figurant à l'ordre du jour, conformément aux décisions précédemment prises lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires sous seing privé tenue le 7 mai 2004.

Une copie de cette assemblée générale extraordinaire après avoir été signée ne varietur par le mandataire des actionnaires représentés et par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal, et sera soumise ensemble avec le présent acte aux formalités d'enregistrement.

II - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Création de nouvelles actions classe F en faveur de ESCOL 97 S.L. ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, avec une valeur nominale de 5,- EUR (cinq euros) chacune et un compte de réserve prime d'émission séparé;

2. Réduction du capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 3.943.670,-, représenté par 512.000 actions ordinaires, 48.771 actions ordinaires de classe A, 47.971 actions ordinaires de classe B, 48.052 actions ordinaires de classe C, 67.970 actions ordinaires de classe D et 63.970 actions ordinaires de classe E, d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune, à un montant de EUR 3.943.420,- représenté par 511.950 actions ordinaires, 48.771 actions ordinaires de classe A, 47.971 actions ordinaires de classe B, 48.052 actions ordinaires de classe C, 67.970 actions ordinaires de classe D et 63.970 actions ordinaires de classe E, d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune, par l'annulation de 50 actions ordinaires et l'allocation subséquente de EUR 250,- au compte de réserve prime d'émission des actions ordinaires de classe F;

3. Renonciation au droit préférentiel de souscription en faveur de ESCOL 97 S.L. par les actionnaires restants.

4. Conversion des 39.950 actions ordinaires restantes détenues par ESCOL 97 S.L. en 39.950 actions ordinaires de classe F;

5. Augmentation du capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 3.943.420,- représenté par 472.000 actions ordinaires, 48.771 actions ordinaires de classe A, 47.971 actions ordinaires de classe B, 48.052 actions ordinaires de classe C, 67.970 actions ordinaires de classe D et 63.970 actions ordinaires de classe E d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune, à un montant de EUR 3.943.520,- représenté par 472.000 actions ordinaires, 48.771 actions ordinaires de classe A, 47.971 actions ordinaires de classe B, 48.052 actions ordinaires de classe C, 67.970 actions ordinaires de classe D et 63.970 actions ordinaires de classe E d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune et 39.970 actions ordinaires de classe F d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune par l'émission de 20 actions de classe F d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune et par le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 2.650.400,-;

6. Souscription et paiement des 20 nouvelles actions ordinaires de classe F et de la prime d'émission d'un montant de EUR 2.650.400,- à allouer au compte de réserve de prime des actions ordinaires de classe F par ESCOL 97 S.L., résidant à Calle General Yagüe, 20.3C 28020 Madrid, Espagne, représentée par Juan Carlos Escolano, par conversion d'une créance à l'encontre de la Société d'un montant de EUR 2.650.500,- sur base d'un rapport émis par un réviseur d'entreprise conformément à l'article 26.1. de la loi luxembourgeoise sur les sociétés;

7. Modification de l'article 3 des statuts de la Société de manière à refléter les modifications susmentionnées;

8. Modification de la première phrase de l'article 8.1. des statuts de la Société de manière à fixer le nombre maximum des administrateurs à sept comme approuvé préalablement par les actionnaires;

9. Nomination de l'administrateur de biens pour l'application des résolutions susmentionnées avec le pouvoir de déléguer une partie de ses pouvoirs à tout avocat de l'Etude WILDGEN & PARTNERS.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations du Président et ayant été valablement constituée et convoquée, elle a délibéré et, par vote séparé et unanime, a pris les résolutions ordinaires et spéciales suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de créer une nouvelle catégorie d'actions ordinaires de classe F en faveur de la société ESCOL S.L., ayant son siège social à Calle General Yagüe, 20.3C 28020 Madrid, Espagne, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune et un compte prime d'émission séparé.

Seconde résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société de manière à le porter de son montant actuel de EUR 3.943.670,- (trois millions neuf cent quarante-trois mille six cent soixante-dix euros) représenté par 512.000 actions ordinaires, 48.771 actions ordinaires de classe A, 47.971 actions ordinaires de classe B, 48.052 actions ordinaires de classe C, 67.970 actions ordinaires de classe D et 63.970 actions ordinaires de classe E, d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune, à un montant de EUR 3.943.420,- (trois millions neuf cent quarante-trois mille quatre cent vingt euros) représenté par 511.950 actions ordinaires, 48.771 actions ordinaires de classe A, 47.971 actions ordinaires de classe B, 48.052 actions ordinaires de classe C, 67.970 actions ordinaires de classe D et 63.970 actions ordinaires de classe E, d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune, par l'annulation de 50 (cinquante) actions ordinaires et l'allocation subséquente de EUR 250,- (deux cent cinquante euros) au compte de réserve prime d'émission des actions ordinaires de classe F.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte de la renonciation par les actionnaires représentant plus de 75% du capital social de la Société à leur droit préférentiel de souscription en faveur de la société ESCOL 97 S.L.

Par conséquent, le transfert des 39.950 (trente-neuf mille neuf cent cinquante) actions ordinaires de M. Isaac Leslie Korman à la société ESCOL 97 S.L., tel que résulte d'un accord daté du 3 mai 2004, est approuvé.

L'assemblée générale décide de:

- convertir les 39.950 (trente-neuf mille neuf cent cinquante) actions ordinaires restantes détenues par la société ESCOL 97 S.L. en 39.950 (trente-neuf mille neuf cent cinquante) actions ordinaires de classe F;

- augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 3.943.420,- (trois millions neuf cent quarante-trois mille quatre cent vingt euros) représenté par 472.000 actions ordinaires, 48.771 actions ordinaires de classe A, 47.971 actions ordinaires de classe B, 48.052 actions ordinaires de classe C, 67.970 actions ordinaires de classe D et 63.970 actions ordinaires de classe E, et 39.950 actions ordinaires de classe F d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune, au montant de EUR 3.943.520,- (trois millions neuf cent quarante-trois mille cinq cent vingt euros) représenté par 472.000 actions ordinaires, 48.771 actions ordinaires de classe A, 47.971 actions ordinaires de classe B, 48.052 actions ordinaires de classe C, 67.970 actions ordinaires de classe D et 63.970 actions ordinaires de classe E, et 39.970 actions ordinaires de classe F d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune, par l'émission de 20 (vingt) actions de classe F d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune et par le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 2.650.400,- (deux millions six cent cinquante mille quatre cents euros).

Souscription et Paiement

Et à l'instant comparait:

- Maître François Brouxel, prénommé,

agissant en sa qualité de mandataire de la société ESCOL 97 S.L., prédéfinie, en vertu d'une délégation de pouvoir sous seing privée donnée le 11 mai 2004.

Ladite délégation de pouvoir restera annexée au présent acte après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par les membres du bureau et le notaire, pour être enregistrée en même temps auprès de l'administration de l'enregistrement.

Le mandataire, ès-qualités qu'il agit, déclare souscrire au nom et pour le compte de la société ESCOL 97 S.L., prédefinie, aux 20 (vingt) nouvelles actions ordinaires de classe F d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune, avec une prime d'émission de EUR 2.650.400,- (deux millions six cent cinquante mille quatre cents euros) à allouer au compte réserve prime des actions de classe F, et procéder à la libération intégrale des actions et de la prime d'émission par un apport en nature consistant en une créance d'un montant de EUR 2.650.500,- (deux millions six cent cinquante mille cinq cents euros).

Le mandataire déclare que le conseil d'administration de la Société a préalablement approuvé l'apport précité dans son principe par voie de résolutions circulaires du 29 mars 2004.

Le mandataire déclare, au nom de la société ESCOL 97 S.L., que la société ESCOL 97 S.L. connaît parfaitement l'état et la situation financière de la Société et qu'elle souscrit aux 20 (vingt) nouvelles actions de classe F par apport et transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible qu'elle a à l'encontre de la Société pour un montant total de EUR 2.650.500,- (deux millions six cent cinquante mille cinq cents euros). En conséquence, cette créance est annulée pour le montant de l'apport.

Cette transformation de la créance en capital social a été examinée dans un rapport de réviseur d'entreprises émis le 7 mai 2004, par AACO, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, ayant son siège à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, dont la conclusion est la suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-avant, nous n'avons pas d'observation à faire sur la valeur de l'apport, qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie et à la prime d'émission.»

Ce rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et le notaire, restera annexé au présent acte, pour être enregistré en même temps auprès de l'administration de l'enregistrement.

En contrepartie de cet apport, la Société va donc émettre 20 (vingt) nouvelles actions ordinaires de classe F d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune.

Ces nouvelles actions de classe F seront émises avec une prime d'émission totale de EUR 2.650.400,- (deux millions six cent cinquante mille quatre cents euros).

Ainsi, l'assemblée générale décide d'accepter la souscription précitée ainsi que le paiement et décide d'allouer les 20 (vingt) nouvelles actions ordinaires de classe F d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune intégralement libérées à la société ESCOL 97 S.L., précitée.

Pouvoir est donné au Conseil d'administration de modifier en conséquence le registre des actionnaires et d'émettre de nouveaux certificats représentant les actions émises.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société de manière à ce qu'il reflète les modifications précédentes.

L'article 3 des statuts de la Société doit désormais être lu ainsi:

«Art. 3. Capital Social et Prime d'Emission

3.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 3.943.520,- (trois millions neuf cent quarante-trois mille cinq cent vingt euros), représenté par 472.000 Actions Ordinaires, 48.771 Actions Ordinaires Classe A, 47.971 Actions Ordinaires Classe B, 48.052 Actions Ordinaires Classe C, 67.970 Actions Ordinaires Classe D, 63.970 Actions Ordinaires Classe E et 39.970 Actions Ordinaires Classe F, d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) par action (ci-après collectivement dénommées «les Actions»).

3.2. Des comptes de primes d'émissions séparés doivent être créés pour la prime résultant de l'émission des Actions au bénéfice respectif de chacun des actionnaires concernés. Il existe un compte prime d'émission spécifique pour chaque classe d'actions.

3.3. Chaque solde du compte Prime d'Emission est à la disposition limitée de l'actionnaire concerné lors d'une AGA à moins qu'il n'en ait été décidé autrement par le dit actionnaire dans un accord écrit. Chaque compte Prime d'Emission est détaillé séparément dans les comptes de la Société.

3.4. Chaque fois que, dans ces statuts, les mots «actions» et «actionnaires» sont utilisés, ils seront compris comme incluant les actions ordinaires classe A, actions ordinaires classe B, actions ordinaires classe C, actions ordinaires classe D, actions ordinaires classe E, actions ordinaires classe F, respectivement

les actionnaires détenteurs d'actions ordinaires classe A,

les actionnaires détenteurs d'actions ordinaires classe B,

les actionnaires détenteurs d'actions ordinaires classe C,

les actionnaires détenteurs d'actions ordinaires classe D,

les actionnaires détenteurs d'actions ordinaires classe E,

les actionnaires détenteurs d'actions ordinaires classe F, à moins qu'ils n'en soient expressément disposés autrement.

3.5. Le capital autorisé est fixé à EUR 4.184.405,- (quatre millions cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent cinq euros) à répartir en 836,881 (huit cent trente-six mille huit cent quatre-vingt-une) actions d'une valeur nominale de cinq euros (5,- EUR) chacune.

3.6. Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires votant aux mêmes conditions de quorum que celles applicables pour la modification des statuts.

3.7. Le Conseil d'administration est en outre autorisé, pendant une période de cinq ans, à augmenter à une ou plusieurs reprises le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Une telle augmentation du capital pourra être souscrite et émise sous la forme d'actions avec ou sans primes d'émission, à l'appréciation du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est spécialement autorisé, par dérogation au principe figurant à l'article 7.4. (f) des présents statuts, à procéder de lui-même à de telles émissions sans réserver aux actionnaires alors en place un droit de souscription préférentiel sur les actions émises.

3.8. Le Conseil d'administration peut déléguer à toute personne dûment autorisée la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant le tout ou partie de telles augmentations de capital.

3.9. Après toute augmentation du capital souscrit réalisée par le Conseil d'administration dans les formes légales requises, le présent article sera automatiquement adapté à cette modification.

3.10. La Société peut, dans la limite et selon les formes autorisées par la loi, racheter ses propres actions.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le nombre maximum des administrateurs au conseil d'administration de la Société à 7 (sept) et de modifier en conséquence, la première phrase de l'article 8.1. des statuts de la Société qui doit désormais être lu ainsi:

«La Société sera gérée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de sept membres au plus qui ne sont pas nécessairement des actionnaires.»

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de nommer l'Administrateur de Biens pour l'application des résolutions susmentionnées avec le pouvoir de déléguer une partie de ses pouvoirs à tout avocat de l'Etude WILDGEN & PARTNERS.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président a clôturé l'assemblée.

Déclarations, coûts, évaluation

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite à la présente augmentation de capital, est évalué à EUR 31.000,- (trente et un mille euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même comparants, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, le présent acte notarié est dressé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu aux comparants, ils ont signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: C. Erpelding, A. Gauthier-Ribler, F. Brouxel, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, vol. 143S, fol. 70, case 5. – Reçu 26.505 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 2 juin 2004.

T. Metzler.

(043779.3/222/404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

UMA, UNIFIED MANAGEMENT ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 68.927.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Signature.

(042670.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

UMA, UNIFIED MANAGEMENT ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 68.927.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Signature.

(042673.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

UMA, UNIFIED MANAGEMENT ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.927.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Signature.

(042675.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

UMA, UNIFIED MANAGEMENT ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.927.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Signature.

(042678.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

UMA, UNIFIED MANAGEMENT ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.927.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2004

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Gianluca Ninno en tant qu'administrateur avec effet rétroactif au 10 mars 2004 et par vote spécial lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme Madame Géraldine Schmit née à Messancy (Belgique), le 12 novembre 1969 en tant qu'administrateur de la société avec effet rétroactif au 10 mars 2004. Le nouvel administrateur est nommé à compter du 10 mars 2004 et cela jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2009.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042667.3/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

UMA, UNIFIED MANAGEMENT ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.927.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2004

Troisième résolution

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels 2000 de la Société que les pertes reportées de la société, y compris les pertes de l'exercice 1999, atteignent 50% du capital social.

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels 2001 de la Société que les pertes reportées de la société, y compris les pertes de l'exercice 2000, atteignent 75% du capital social.

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels 2002 de la Société que les pertes reportées de la société, y compris les pertes de l'exercice 2001, atteignent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour la société

F. Mazzoni

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042680.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

LINE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.380.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Signature.

(042665.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

LINE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.380.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Signature.

(042666.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

LINE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.380.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2004

Troisième résolution

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 de la Société que les pertes de la société atteignent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accepter les renouvellements des mandats de M. Fabio Mazzoni, M. Benoît Georis et Mme Géraldine Schmit en tant qu'administrateurs avec effet au 6 mai 2003. Leurs mandats prendront fin le 6 mai 2009.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'accepter le renouvellement du mandat de WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes avec effet au 6 mai 2003. Son mandat prendra fin le 6 mai 2009.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05621. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042663.3/587/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

**ALISIOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ALISIOS LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Siège social: L-5440 Remerschen, 34, Wäistrooss.
R. C. Luxembourg B 63.543.

L'an deux mille quatre, le sept mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- La société anonyme KONOMAN A.G., avec siège social à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, ici représentée par Maître André Harpes, avocat, demeurant à Luxembourg, en sa qualité d'administrateur ayant pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

2.- La société anonyme ELSA HOLDING A.G., avec siège social à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, ici représentée par Maître André Harpes, prénommé, en sa qualité d'administrateur ayant pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

3.- La société anonyme PROVENTA A.G., avec siège social à L-5471 Wellenstein, 24A, rue de Remich, ici représentée par Maître André Harpes, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants déclarent être, suite à des cessions de parts sous seing privé, les seuls associés de la société à responsabilité limitée ALISIOS LUXEMBOURG, S.à r.l. avec siège social à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pé-

trusse inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 63.543, constituée par acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg-ville, en date du 2 mars 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 9 juin 1998, numéro 413.

Les prédites cessions de parts sont intervenues comme suit:

La société MEUBLOLUX S.A., propriétaire de trois cent cinquante (350) parts sociales a cédé en date du 18 avril 2004, cent soixante-sept part (167) lui appartenant à la société PROVENTA S.A., cent soixante-sept part (167) lui appartenant à la société ELSA HOLDING S.A., et seize (16) parts lui appartenant à la société KONOMAN S.A.

La société ALISIOS, a cédé en date du 6 novembre 2000 cent cinquante (150) parts lui appartenant à la société HARDSIDE LTD, qui elle-même a cédé en date du 18 avril 2003 ses cent cinquante (150) parts à la société KONOMAN S.A.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Suite aux prédites cession de parts, les associés décident de modifier l'article 6 (alinéa 2) comme suit:

«Les parts sont détenues comme suit:

| | |
|---|------|
| 1) KONOMAN A.G., avec siège social à L-2320 Luxembourg, 55 boulevard de la Pétrusse cent soixante-six parts sociales | 166 |
| 2) ELSA HOLDING A.G., avec siège social à L-2320 Luxembourg, 55 boulevard de la Pétrusse cent soixante-sept parts sociales | 167 |
| 3) PROVENTA A.G., avec siège social à L-5445 Schengen, 1D, Wäistrooss cent soixante-sept parts sociales | 167 |
| Total: cinq cents parts sociales | 500» |

Le dernier alinéa de l'article 6 est supprimé.

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier la dénomination sociale qui sera dorénavant ALISIOS, S.à r.l. et donnent à l'article 1^{er} des statuts la teneur suivante:

«Il existe une société à responsabilité limitée dénommée ALISIOS, S.à r.l.»

Troisième résolution

Les associés décident de changer l'objet social de la société et donnent à l'article 3 des statuts la teneur suivante:

«La société a pour objet l'organisation de la gestion dans les branches de l'hospitalisation, l'assistance à domicile, la pharma et le medicare en ce qui concerne principalement le marketing, l'optimisation du degré d'utilisation des structures, de la distribution et du commissionnement.

La société pourra accomplir tout acte commercial et financier qui pourra servir directement ou indirectement à la promotion de son objet social.»

Quatrième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société à L-5440 Remerschen, 34, Wäistrooss.

L'article 2 (alinéa 1) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Remerschen.»

Cinquième résolution

Les associés acceptent la démission de Monsieur Jean-Claude Hervy en tant que gérant de la société avec pleine et entière décharge.

Madame Anne Steffien, consultante, née le 25 mai 1947 à Bad Oldesom, demeurant à L-5445 Schengen, 1D, route du vin, est nommée gérante pour une durée indéterminée avec le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signés avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Harpes, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, vol. 21CS, fol. 17, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 mai 2004.

P. Bettingen.

(043216.3/202/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROPARTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Z.I. Le 2000.

R. C. Luxembourg B 69.635.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Annuelle du 2 mai 2000

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 24 avril 2000, que Madame Christine Lumaret démissionne de son poste d'administrateur.

Les actionnaires acceptent sa démission et lui accordent décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Suite à cette démission, les actionnaires décident à l'unanimité de procéder à la nomination d'un nouvel administrateur, à savoir: Monsieur Lionel Guillaume, comptable, demeurant 233/81, rue Nationale à F-59000 Lille.

Monsieur Guillaume terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2004.

Livange, le 2 mai 2000.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043104.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROPARTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 69.635.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale tenue extraordinairement le 14 octobre 2003

Conseil d'administration

Sont réélus pour une nouvelle période de six années:

- Madame Marie-Paule Guillaume, demeurant à Annezin (France)

- Monsieur Lionel Guillaume, demeurant à Lille (France)

- Monsieur Franck Guillaume, demeurant à La Couture (France)

Commissaire aux Comptes

Est réélue pour une nouvelle période de six années, la société WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, W.M.A., S.à r.l., avec siège social 14, rue Pasteur à L-4276 Esch-sur-Alzette.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

Roeser, le 14 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043116.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROINVEST (HUNGARY 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.927.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043231.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

RICHARDSON INVESTMENTS NAPLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 100.998.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-fifth day of May.
Before 0 Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing at Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. Mr Carl Alexander Richardson, director, born in Birmingham (UK), on February 27, 1974, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ,
here represented by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,
by virtue of a proxy given under private seal on May 21st, 2004;
 2. Mr Martyn Ford Richardson, director, born in Stourbridge (UK), on May 31, 1969, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ,
here represented by Mr Paul Marx, prenamed,
by virtue of a proxy given under private seal on May 21st, 2004;
 3. Mr Lee Scott Richardson, director, born in Birmingham (UK), on July 17, 1972, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ,
here represented by Mr Paul Marx, prenamed,
by virtue of a proxy given under private seal on May 21st, 2004;
 4. Mr Simon Andrew Megginson Corner, director, born in Nuneaton (UK), on October 17, 1950, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ,
here represented by Mr Paul Marx, prenamed,
by virtue of a proxy given under private seal on May 21st, 2004.
- The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the attorney and by the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as here above stated, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which they declare to organize among themselves and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owners of the shares created hereafter and all who may become partners in future, a private limited company (*société à responsabilité limitée*) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities, which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of RICHARDSON INVESTMENTS NAPLES, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share Capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least. Shares to be subscribed shall be offered on a pre-emptive basis to the existing partners in proportion to the capital represented by their shares.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any *inter vivos* transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of the death of a partner, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of its/their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of any two managers.

Interim dividends may be distributed under the following conditions:

- interim accounts are drafted on a quarterly or semi-annual basis,
- these accounts must show a sufficient profit including profits carried forward,
- the decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the shareholders.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting provided that no meeting of the managers shall be held outside the Grand Duchy of Luxembourg and any decision reached or resolution passed by the board of managers at any meeting held outside of the Grand Duchy of Luxembourg shall be invalid and of no effect. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

In exceptional circumstances, any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another provided that at least a majority of the managers so present or represented are located in the Grand Duchy of Luxembourg at the time and that no managers are participating in any such meeting by way of conference call or similar means of communication from a location in the United Kingdom.

The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 17. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's financial year commences on the first of April and ends on the thirty-first of March of the following year.

Art. 21. Each year on the thirty-first of March, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a legal reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and who are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees.

Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on March 31, 2005.

Subscription and payment

The five hundred (500) shares have been subscribed as follows:

| | |
|---|-----|
| 1) By Mr Carl Alexander Richardson, director, born in Birmingham (UK), on February 27, 1974, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ one hundred and twenty-five shares | 125 |
| 2) By Mr Martyn Ford Richardson, director, born in Stourbridge (UK), on May 31, 1969, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ one hundred and twenty-five shares | 125 |
| 3) By Mr Lee Scott Richardson, director, born in Birmingham (UK), on July 17, 1972, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ one hundred and twenty-five shares | 125 |
| 4) By Mr Simon Andrew Megginson Corner, director, born in Nuneaton (UK), on October 17, 1950, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ one hundred and twenty-five shares | 125 |
| Total: five hundred shares | 500 |

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.- (one thousand and five hundred euro).

General meeting of partners

The above named persons, duly represented, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have unanimously passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company is established at 54, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
 - a) Mr Carl Alexander Richardson, director, born in Birmingham (UK), on February 27, 1974, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ;
 - b) Mr Martyn Ford Richardson, director, born in Stourbridge (UK), on May 31, 1969, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ;
 - c) Mr Lee Scott Richardson, director, born in Birmingham (UK), on July 17, 1972, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ;

d) Mr Simon Andrew Megginson Corner, director, born in Nuneaton (UK), on October 17, 1950, residing at Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this deed. The deed having been read to the attorney, the latter signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Carl Alexander Richardson, administrateur, né à Birmingham (UK), le 27 février 1974, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ,

ici représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 21 mai 2004;

2. Monsieur Martyn Ford Richardson, administrateur, né à Stourbridge (UK), le 31 mai 1969, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ,

ici représenté par Monsieur Paul Marx, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 21 mai 2004;

3. Monsieur Lee Scott Richardson, administrateur, né à Birmingham (UK), le 17 juillet 1972, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ,

ici représenté par Monsieur Paul Marx, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 21 mai 2004;

4. Monsieur Simon Andrew Megginson Corner, administrateur, né à Nuneaton (UK), le 17 octobre 1950, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ,

ici représenté par Monsieur Paul Marx, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 21 mai 2004.

Lesdites procurations après avoir été signées ne varietur par le mandataire et par le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés ainsi qu'il a été dit, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prendra la dénomination de RICHARDSON INVESTMENTS NAPLES, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société pourra ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales.

Art. 8. La Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne pourront être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/est librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société sera engagée en toutes circonstances, par la signature conjointe de deux gérants.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués dans les conditions suivantes:

- des comptes intérimaires sont établis sur une base trimestrielle ou semestrielle,
- ces comptes doivent montrer un profit suffisant, bénéfices reportés inclus,
- la décision de payer des dividendes intérimaires est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation étant entendu qu'aucune réunion du conseil de gérance ne pourra être tenue en dehors du Grand-Duché de Luxembourg et que toute décision ou résolution passée par le conseil de gérance à toute réunion en dehors du Grand-Duché de Luxembourg ne sera pas valable et sera sans effet. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant pourra représenter plusieurs de ses collègues.

Dans des circonstances exceptionnelles, tout gérant pourra participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion pourront s'entendre les unes les autres pourvu qu'au moins la majorité des gérants ainsi présents ou représentés se trouvent au Grand-Duché de Luxembourg à ce moment et qu'aucun gérant ne participe à cette réunion par le biais d'une conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires à partir du Royaume-Uni.

La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé pourra participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne pourront, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société.

Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 19. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de l'année suivante.

Art. 21. Chaque année, au 31 mars, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 mars 2005.

Souscription et libération

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites comme suit:

| | |
|---|-----|
| 1) Par M. Carl Alexander Richardson, administrateur, né à Birmingham (UK), le 27 février 1974, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ cent vingt-cinq parts sociales | 125 |
| 2) Par M. Martyn Ford Richardson, administrateur, né à Stourbridge (UK), le 31 mai 1969, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ cent vingt-cinq parts sociales | 125 |
| 3) Par M. Lee Scott Richardson, administrateur, né à Birmingham (UK), le 17 juillet 1972, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ cent vingt-cinq parts sociales | 125 |
| 4) Par M. Simon Andrew Megginson Corner, administrateur, né à Nuneaton (UK), le 17 octobre 1950, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ cent vingt-cinq parts sociales | 125 |
| Total: cinq cents parts sociales | 500 |

Toutes les parts ainsi souscrites ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire sous-signé.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué à environ EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, dûment représentés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 54, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg.

2. Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

1) Monsieur Carl Alexander Richardson, administrateur, né à Birmingham (UK), le 27 février 1974, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ;

2) Monsieur Martyn Ford Richardson, administrateur, né à Stourbridge (UK), le 31 mai 1969, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ;

3) Monsieur Lee Scott Richardson, administrateur, né à Birmingham (UK), le 17 juillet 1972, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ;

4) Monsieur Simon Andrew Megginson Corner, administrateur, né à Nuneaton (UK), le 17 octobre 1950, de résidence à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date pré-mentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé. P. Marx, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, vol. 21CS, fol. 26, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 2 juin 2004.

T. Metzler.

(043684.3/222/380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

MORGAN K.I.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 54.403.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ00015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043122.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MORGAN K.I.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 54.403.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 21 mai 2004 que:

Leurs mandats étant arrivés à échéance, Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant 18, rue de la Résistance à L-8020 Strassen, et Madame Carine Bittler, administrateur de société, demeurant 23, rue de Strassen L-8094 Bertrange ont été réélus au poste d'administrateurs de la société pour une durée de 5 ans.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043119.3/1285/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

FINANCIERE DE L'AVENIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 51.388.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(043333.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CHARISMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.890.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Signature.

(043127.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CHARISMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.890.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Signature.

(043128.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CHARISMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.890.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Signature.

(043129.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

J.E.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.545.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

J.E.L. S.A.

Signatures

Administrateurs

(043146.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

J.E.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.545.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 18 mai 2004

Est nommée Administrateur supplémentaire Mademoiselle Corinne Bitterlich, Conseiller Juridique, demeurant 29, rue du Bois, L-1251 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004

Certifié sincère et conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043077.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CIFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 12.867.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(043135.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CIFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 12.867.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(043134.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

INTERPACK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck II.
R. C. Luxembourg B 68.504.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043204.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PRIVATE EQUITY PARTNERS (LUX) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.194.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

PRIVATE EQUITY PARTNERS (LUX) S.A.

Signature / Signature

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

(043213.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PRIVATE EQUITY PARTNERS (LUX) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.194.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

PRIVATE EQUITY PARTNERS (LUX) S.A.

Signature / Signature

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

(043215.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

KIRIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7312 Steinsel, 37, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 88.010.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043198.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

KIRIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7312 Steinsel, 37, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 88.010.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 17 mai 2004

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2003 sont approuvés.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés. Le résultat de l'exercice est affecté de la manière suivante:

- Résultats reportés - 8.325,84 EUR (perte)

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

KIRIAN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043201.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

AMUSEMENT ACTIVITIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 56.154.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2004.

P. Bettingen.

(043210.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROINVEST (CZECH 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.883.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043232.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

IMMOBILIERE DU MOULIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 3, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 84.948.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 mai 2004.

P. Bettingen.

(043211.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROINVEST (HUNGARY 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.928.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00149. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043240.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

**E.C.L., ELECTRONICS CORPORATION LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. ECONOMIC CONSULTANTS LUXEMBOURG AG).**

Gesellschaftssitz: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
H. R. Luxemburg B 78.473.

Im Jahre zweitausendvier, den zwölften Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Gesellschafter, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft ECONOMIC CONSULTANTS LUXEMBOURG AG mit Sitz in L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, eingetragen in Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg, unter der Sektion B und der Nummer 78.473, gegründet unter der Firmenbezeichnung ECONOMIC PORTFOLIO CONCEPTS, gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 14. September 2000, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 304 vom 25. April 2001, deren Satzung ein letztes Mal abgeändert wurde, gemäss Urkunde, aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 25. März 2003, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 541 vom 20. Mai 2003.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Natacha Steuermann, Privatbeamtin, wohnhaft in Grevenmacher.

Die Vorsitzende beruft zum Schriftführer Fräulein Chantal Fondeur, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Heimo Weber, Geschäftsmann, wohnhaft in Longuich (Deutschland).

Die Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste, von den Mitgliedern des Verwaltungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt ebenso wie die von den Parteien und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichneten Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

Umänderung der Firmenbezeichnung von ECONOMIC CONSULTANTS LUXEMBOURG AG in E.C.L., ELECTRONICS CORPORATION LUXEMBOURG S.A. und dementsprechende Abänderung von Artikel 1 der Satzung.

Gemäss der Tagesordnung hat die Versammlung folgende Beschlüsse gefasst.

Erster und einziger Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Firmenbezeichnung von ECONOMIC CONSULTANTS LUXEMBOURG AG in E.C.L., ELECTRONICS CORPORATION LUXEMBOURG S.A. umzuändern.

Die Versammlung beschliesst demgemäss Artikel 1 der Satzung abzuändern, wie folgt:

«**Art. 1.** Die Gesellschaft ist eine Aktiengesellschaft nach luxemburgischen Recht und führt den Namen E.C.L., ELECTRONICS CORPORATION LUXEMBOURG S.A.»

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Erklärung

Die Versammlung erklärt vorbenannten Beschluss rückwirkend auf den 1. Januar 2004 zu nehmen.

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf siebenhundert Euro (EUR 700,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: N. Steuermann, C. Fondev, H. Weber, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, vol. 21CS, fol. 21, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 19. Mai 2004.

P. Bettingen.

(043209.3/202/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

OMER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 54.900.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00327, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043248.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

OMER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 54.900.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 21 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Marc Roeder, Administrateur-Président, consultant, Chalet Iliade, CH-1936 Verbier, Suisse.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'assemblée générale du 21 mai 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour OMER S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043299.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROINVEST (LUXEMBOURG 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.046.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043243.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROINVEST (LUXEMBOURG 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.047.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043246.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SIT GROUP S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1740 Luxembourg, 63-65, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 65.305.**EXTRAIT**

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 mai 2004 que:

- Monsieur Cyril Dagand, Manager, demeurant à 21 Rue Docteur Fleming F-57970 Yutz et Monsieur Jérôme Grandier, Manager, demeurant à 6 Rue Victor Hugo F-57100 Thionville ont été nommés administrateurs de la société SIT GROUP S.A. en remplacement de Monsieur Serge Kreins et Monsieur Patrick Hell, Démissionnaires.

Les mandats des nouveaux administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

- Monsieur Cyril Dagand, Manager, demeurant à 21 Rue Docteur Fleming F-57970 Yutz a été nommé administrateur-délégué de la société SIT GROUP S.A. en remplacement de Monsieur Serge Kreins, démissionnaire.

Le mandat du nouvel administrateur-délégué prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

- Les précédents pouvoirs de signatures ont été annulés afin que ceux-ci soient rétablis conformément aux dispositions légales et statutaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043321.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROINVEST (POLAND 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.394,68 EUR.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.931.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00152. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043249.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LIM NORDEN EUROPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3236 Luxembourg, 20, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 99.647.

L'an deux mille quatre, le six mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LIM NORDEN EUROPA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R. C. Luxembourg section B numéro 99.647, constituée suivant acte reçu le 4 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il résulte de la liste de présence que les cinq cents (500) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société de L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire à L-3236 Bettembourg, 20, rue de la Gare.

2. Modification afférente du premier alinéa de l'article 4 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi dans la commune de Bettembourg, Grand-Duché de Luxembourg.»

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire à L-3236 Bettembourg, 20, rue de la Gare et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 4 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4. Premier alinéa.** Le siège social est établi dans la commune de Bettembourg, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, M. Lamesch, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, vol. 21CS, fol. 16, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

J. Elvinger.

(043225.3/211/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

ETRUSA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 18.469.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et tous les documents qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00326, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043250.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

ETRUSA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 18.469.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 17 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- M. Henri Grisius, administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

- M. Laurent Heiliger, administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

- Mme Michelle Delfosse, administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

Leurs mandats prendront fin lors de L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 17 mai 2004 a renouvelé le mandat du commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Pour ETRUSA

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043305.3/833/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROCAPS INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 65.351.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00323, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043251.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROCAPS INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 65.351.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 21 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'assemblée générale du 21 mai 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour EUROCAPS INVESTMENTS, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043293.3/833/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

RELIANCE FINANCE LIMITED, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 18.853.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00321, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043252.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

RELIANCE FINANCE LIMITED, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 18.853.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 27 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, place Winston Churchill L-1340 Luxembourg

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill L-1340 Luxembourg

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill L-1340 Luxembourg

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004

L'Assemblée Générale du 27 mai 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, Expert-Comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour RELIANCE FINANCE LIMITED

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00344. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043290.3/833/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MOREX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 83, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 83.304.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043298.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MIPI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 58.554.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00318, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043253.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MIPI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 58.554.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 21 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- M. Henri Grisius, administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

- M. Laurent Heiliger, administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

- Mme Michelle Delfosse, administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

Leurs mandats prendront fin lors de L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 21 mai 2004 a renouvelé le mandat du commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour MIPI, Société anonyme holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00343. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043287.3/833/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

C.E.F.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 43.312.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2004 que:

- Monsieur Francis Barge, Monsieur Jérôme Barge et Madame Colette Barge, ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs. Pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leurs mandats.

- Monsieur Francis Barge a démissionné de sa fonction d'administrateur-délégué. Pleine et entière décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

- Monsieur Bruno Beernaerts, Licencié en droit UCL, demeurant à B-Fauvillers, Monsieur Alain Lam, Réviseur d'entreprises, demeurant à L-Mersch, et Monsieur David De Marco, Directeur de sociétés, demeurant à L-Steggen ont été nommés administrateurs. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

- La société FIDEI REVISION, S.à r.l. a démissionné de sa fonction de commissaire. Pleine et entière décharge lui a été accordée pour l'exercice de son mandat.

- La société à responsabilité limitée CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg a été nommée commissaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2004.

- Le siège social a été transféré du 28, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043282.3/727/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROINVEST (POLAND 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.394,68 EUR.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.930.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00153. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043255.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUXEMBOURG 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.464.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043257.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SOPEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.014.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 février 2004

Conseil d'Administration

L'assemblée générale a pris acte de la démission des administrateurs MM. Yves Brasseur et Philippe Croonenberghs et a décidé de ne pas renouveler leur mandat. Le mandat de tous les autres administrateurs venu à échéance est reconduit pour la durée de six ans. Suite à ces décisions le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2010 est composé comme suit:

- Madame la Baronne Kronacker, Administrateur de Sociétés, demeurant à B-2950 Kappellen
- M. Hugues Kronacker, Président & Administrateur-Délégué, demeurant à GB-SL8 5RR Buckinghamshire
- M. Paul Kronacker, Lic. en Journalisme & Communic. sociales, demeurant à B-Ohain.

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes pour la durée de six ans. Suite à cette décision le Commissaire aux Comptes en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2010 est M. Pierre Schill, Réviseur d'Entreprises, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043384.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

KOLISSANE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 83.323.

Le bilan et l'annexe pour la période allant du 8 mai 2001 au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05771, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043264.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

KOLISSANE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 83.323.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00802, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043266.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

KOLISSANE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 83.323.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue exceptionnellement le 28 novembre 2003

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats en 2001 et 2002.

4. L'Assemblée acte la démission en date de ce jour de Monsieur Rodney Haigh de son poste d'administrateur et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat.

5. L'Assemblée décide de nommer administrateur Monsieur Romain Thillens demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Nour-Eddin Nijar.
- Christophe Blondeau.
- Romain Thillens.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043267.3/565/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

ETS PIERRE KESS ET FILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 90.178.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ETS PIERRE KESS ET FILS S.A., ayant son siège social à L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 90.178, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 novembre 2002 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 16 janvier 2003, numéro 45.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 13 janvier 2004, numéro 43.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Kess, gérant de société, demeurant à Dudelange.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Michel Gerard, employé privé, demeurant à Domangeville (F).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Arlette Frantzen, bijoutière, demeurant à Dudelange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux re-

présentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexés au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de trente-cinq mille euros (35.000,- EUR) à trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR), à libérer partiellement par incorporation de bénéfices reportés et création de douze mille six cents (12.600) actions.

2.- Libération et souscription des nouvelles actions.

3.- Modification de l'article 3 des statuts.

4.- Divers.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société pour le porter de son montant actuel de trente cinq mille euros (35.000,- EUR) à trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR) et création de douze mille six cents (12.600) actions de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Deuxième résolution

Les douze mille six cents (12.600) nouvelles actions sont libérées à concurrence de cent soixante-quinze mille euros (175.000,- EUR) par incorporation de bénéfices reportés et souscrites par les actionnaires proportionnellement à leurs droits comme suit:

Monsieur Pierre Kess, prénommé, onze mille trois cent quarante actions 11.340

Madame Arlette Frantzen, prénommée, mille deux cent soixante actions. 1.260

Total: douze mille six cents actions 12.600

L'existence de ces bénéfices reportés se dégage d'un bilan comptable arrêté au 31 décembre 2003 dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les douze mille six cents (12.600) nouvelles actions devront rester nominatives jusqu'à leur libération intégrale.

Les appels en libération se feront à la discrétion du conseil d'administration, et les moyens de libération à la discrétion des actionnaires, après consultation du conseil d'administration.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 3 (alinéa 1) des statuts comme suit:

«**Art. 3. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR) divisé en quatorze mille (14.000) actions de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune,

Mille quatre cents actions (1.400) sont libérées intégralement et douze mille six cents (12.600) actions sont libérées à concurrence de 175/ 315^{èmes}.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de trois mille euros (EUR 3.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: P. Kess, M. Gerard, A. Frantzen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, vol. 20CS, fol. 98, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 avril 2004.

P. Bettingen.

(043219.3/202/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PANEUROPEAN (SWITZERLAND), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.463.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043258.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PANEUROPEAN (LISBON), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.462.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043259.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

ELECTRO & KICHENZENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3672 Kayl, 24, rue de Tétange.

R. C. Luxembourg B 74.136.

L'an deux mille quatre, le quatorze mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jos Bruna, maître électricien, né le 15 juin 1934 à Schifflange, demeurant à L-3672 Kayl, 24, rue de Tétange,

2.- Monsieur Claude Leifgen, électricien, né le 20 avril 1966 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3280 Bettembourg, 58, rue Sigefroi.

Lesquels déclarent être seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée ELECTRO & KICHENZENTER, S.à r.l., avec siège social à L-3672 Kayl, 24, rue de Tétange,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 19 janvier 2000, publié au Mémorial C du 12 mai 2000, numéro 340 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 2 mars 2001, publié au Mémorial C du 8 février 2002, numéro 223.

Monsieur Jos Bruna, prénommé, déclare par la présente céder ses soixante (60) parts sociales qu'il détient dans la société ELECTRO & KICHENZENTER, S.à r.l., prénommée, à Monsieur Claude Leifgen, prénommé, au prix global convenu entre parties, ce prix ayant été fixé à la valeur nominale des parts sociales, ce dont quittance.

Suite à cette cession de parts, Monsieur Claude Leifgen, est devenu associé unique de la société à responsabilité limitée ELECTRO & KICHENZENTER, S.à r.l., et en cette qualité il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique déclare que la société ELECTRO & KICHENZENTER, S.à r.l. sera dorénavant une société unipersonnelle à responsabilité limitée, dans laquelle la répartition des parts sociales sera désormais la suivante:

Monsieur Claude Leifgen, prénommé, cent parts sociales 100

Total: cent parts sociales 100

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'ajouter un deuxième alinéa à l'article 1^{er} des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}, 1^{er} alinéa.** L'associé unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère unipersonnel de la société.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article six des statuts qui sera désormais libellé comme suit:

«**Art. 6.**

a) La cession des parts entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

b) La transmission des parts pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille cent Euros (EUR 1.100,-).

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: J. Bruna, C. Leifgen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, vol. 21CS, fol. 21, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 mai 2004.

P. Bettingen.

(043212.3/202/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PANEUROPEAN (HUNGARY 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.884.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043260.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROINVEST (HUNGARY 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.929.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 11 mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, Ms. Xenia Kotoula, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Ms. Xenia Kotoula est nommée avec effet au 11 mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour avis conforme

X. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043261.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

FINPARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 69.597.

EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration du 29 avril 2004 que:

- Monsieur Max Galowich et Monsieur Robert Elvinger n'ont pas démissionné de leur mandat d'administrateur et sont de ce fait toujours administrateurs de la Société, et qu'en conséquence la cooptation de Monsieur Thyès au poste d'administrateur est sans objet.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043286.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

BEL-FA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 64.369.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Signature.

(043307.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

REDWATER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. MORALEX, S.à r.l.).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.045.

L'an deux mille quatre, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- MAJENTEL S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

2.- CLEVERDAN S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Les sociétés comparantes ci-avant mentionnées sub 1.- et sub 2.- sont toutes deux ici représentées par son seul et unique administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle:

Monsieur Peter Vansant, juriste, avec adresse professionnelle au 28, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations.

Exposé préliminaire

Qu'elles sont les seules et uniques associées de la société à responsabilité limitée MORALEX, S.à r.l., ayant son siège social au 25B Bâtiment B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 97.045, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1318 du 10 décembre 2003.

Cession de parts sociales

Ceci exposé, les prédites sociétés MAJENTEL S.A. et CLEVERDAN S.A., dûment représentées comme indiquées ci-avant, déclarent céder et transporter par les présentes, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit à:

Monsieur Félix Hagnö, gérant de société, demeurant au Linnégatan 35, S-114 47 Stockholm, Suède, ici représenté par: Monsieur Marc Lacombe, juriste, avec adresse professionnelle au 28, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Stockholm, le 29 avril 2004 et ce acceptant, respectivement les quatre-vingt-dix-neuf (99) et une (1) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune, qu'elles détiennent actuellement dans la Société.

Ensuite Monsieur Peter Vansant, prénommé, agissant en sa qualité de seul et unique gérant de ladite société MORALEX, S.à r.l., déclare accepter au nom et pour compte de la société, les cessions de parts sociales ci-avant documentées et les considérer comme dûment signifiées à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Ensuite le nouvel associé, Monsieur Félix Hagnö, prénommé, agissant en sa qualité de seul et unique associé de la Société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'opérer un fractionnement des parts sociales de la société sur base d'un rapport d'échange de dix nouvelles parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) pour une (1) part sociale existante de deux cent cinquante euros (250,- EUR).

L'associé délègue tous pouvoirs au gérant pour procéder à cet échange des parts sociales.

Deuxième résolution

En conséquence des cessions de parts et de la résolution précédente, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Les parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées par l'associé unique, Monsieur Félix Hagnö, gérant de société, demeurant au Linnégatan 35, S-114 47 Stockholm, Suède.

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société en REDWATER, S.à r.l.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de REDWATER, S.à r.l., société à responsabilité limitée.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les mandataires des comparants prémentionnés ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Vansant, M. Lacombe, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 mai 2004, vol. 885, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(043311.3/239/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

**REDWATER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MORALEX, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.045.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(043313.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MESSINA PAOLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlinge-sur-Mess, route de Mondercange.
R. C. Luxembourg B 32.328.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Signature.

(043320.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

**FILAINE S.A., Société Anonyme,
(anc. SEFIT SERVICE S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 79.225.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Signature.

(043322.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

POLICHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 57.059.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Signature.

(043324.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CAISRELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 39.009.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00498, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CAISRELUX S.A.

SINSER (EUROPE) S.A.

Signature

(043378.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CAISRELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 39.009.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 8 avril 2004

L'Assemblée Générale du 8 avril 2004 renomme PricewaterhouseCoopers Luxembourg comme Réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

Pour la société CAISRELUX S.A.

SINSER (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043460.3/682/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MELTEMI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.871.

—
Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2004

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Gianluca Ninno en tant qu'administrateur avec effet rétroactif au 10 mars 2004 et par vote spécial lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme Madame Géraldine Schmit née à Messancy (Belgique), le 12 novembre 1969 en tant qu'administrateur de la société avec effet rétroactif au 10 mars 2004. Le nouvel administrateur est nommé jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2007.

Pour la société

F. Mazzoni

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00404. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043366.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

ALLIANCE RESOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.689.

—
Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2004

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Gianluca Ninno en tant qu'administrateur avec effet rétroactif au 10 mars 2004 et par vote spécial lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme Madame Géraldine Schmit née à Messancy (Belgique), le 12 novembre 1969 en tant qu'administrateur de la société avec effet rétroactif au 10 mars 2004. Le nouvel administrateur est nommé jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2007.

Pour la société

F. Mazzoni

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043368.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

R.M.T.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 82.787.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 12 mai 2004 à 11.00 heures

L'assemblée accepte:

- La démission de la société FIDUGROUP HOLDING S.A.H. de son poste d'administrateur et administrateur-délégué et la nomination de Monsieur Max Schick à ces mêmes postes.

- La démission de la société FIDUFRANCE GIBRALTAR LTD de son poste d'administrateur et la nomination de la société ELMAN HOLDINGS S.A.

- La cession de 99 (quatre-vingt-dix-neuf) actions détenues par la société CAISSE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT LTD au profit de Monsieur Max Schick.

- La cession de 1 (une) action détenue par la société FIDUGROUP HOLDING S.A.H. au profit de la société ELMAN HOLDINGS S.A.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043506.3/850/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MPK SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 54.532.

L'an deux mille quatre, le dix huit mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Le seul et unique associé de la société MPK SHOP, S.à r.l., une société à responsabilité limitée unipersonnelle de droit luxembourgeois, ayant son siège social au L-2339 Luxembourg, 11 rue Christophe Plantin, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg n° B. 54.532, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 avril 1996, dont les statuts ont été entièrement refondus par acte de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 janvier 2000, publié au Mémorial C, recueil des sociétés et des associations n° 199 du 9 mars 2000 page 9514 (ci-après la «Société»),

A savoir,

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois MESSAGERIES PAUL KRAUS, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 11 rue Christophe Plantin, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg n° B. 73.774, représentée par Rémi Chevalier, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 19 avril 2004 (ci-après l'«Associé unique»).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter les décisions suivantes:

1. L'Associé unique décide de renoncer aux formalités de convocation préalables des porteurs de parts telles que prévues à l'article 8 des statuts de la Société, l'unique résolution à prendre lui étant parfaitement connue.
2. L'Associé unique décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 3. Objet.

La société a pour objet la vente en gros et en détail, la location, l'achat d'articles de presse, de journaux, de périodiques, de publications, d'éditions et de tous accessoires à ceux-ci, de petite librairie, de fausse bijouterie, d'articles pour fumeurs, de confiserie, de loterie, de papeterie, de jouets, de binteloterie et de logiciels informatiques (CD, CD-ROM, etc ...) ainsi que tous les articles touchant de loin ou de près aux articles prémentionnés.

La société a également pour objet l'exploitation d'un ou de plusieurs débits de boissons et la réalisation de tous services accessoires à l'exploitation d'un tel débit, notamment l'achat, la vente ainsi que la distribution de tout type de boissons et de tout type de marchandises qu'il est d'usage d'acheter, de vendre et de distribuer dans un débit de boissons.

La société peut également prendre à bail, sous-louer ou céder des baux et faire toutes opérations nécessaires, connexes ou utiles à la réalisation de son objet social. La société pourra faire des investissements de quelque nature que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sans que ces investissements soient nécessairement complémentaires à l'objet social, tel que défini ci-avant.

D'une façon générale, la société pourra faire toutes opérations directement ou indirectement connexes à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Chevalier, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2004, vol. 143S, fol. 65, case 9.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

J. Elvinger.

(043327.3/211/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUXIGEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 36.246.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour la société

LUXIGEC S.A.

F. Barzin

Un mandataire

(043450.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PBS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.460.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2004

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Gianluca Ninno en tant qu'administrateur avec effet rétroactif au 10 mars 2004 et par vote spécial lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme Madame Géraldine Schmit née à Messancy (Belgique), le 12 novembre 1969 en tant qu'administrateur de la société avec effet rétroactif au 10 mars 2004. Le nouvel administrateur est nommé jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2007.

Pour la société

F. Mazzoni

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043374.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

BELRON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.640.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mai 2004

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission comme administrateur de BELRON INTERNATIONAL S.A. de Messieurs Louis Shakinovsky et Dennis Alter sans pourvoir à leur remplacement.

Ces changements seront soumis pour ratification à la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2005 est composé comme suit:

Bizet Jean-Pierre, Rue du Mail, 50, B-1050 Bruxelles

Cathcart William A., The Kings Observatory, Old Deer Park, Richmond, Surrey TW9 2AZ

D'leteren Roland, Rue du Mail, 50, B-1050 Bruxelles

Dekker Maarten, Vijverweg 2, 2243 HS Wassenaar, Netherlands

Ghiot Benoit, 21, avenue Baron Fallon, B-5000 Namur

Laurent Josi Jean-Marie, Kanselarijstraat 2BUS1, B-1000 Brussels

Lubner Bertie, 57 Sixth Road, Hyde Park, Johannesburg 2196, South Africa

Lubner Gary, The Kings Observatory, Old Deer Park, Richmond, Surrey TW9 2AZ

Lubner Ronald, The Kings Observatory, Old Deer Park, Richmond, Surrey TW9 2AZ

Meller David Brian, 16 The Grove, Horsell, Woking, Surrey GU21 4AE

Schmitz Alexandre, Kanselarijstraat 2BUS1, B-1000 Brussels

Stansfield Rodney, The Kings Observatory, Old Deer Park, Richmond, Surrey TW9 2AZ

Van Marcke de Lummen Gilbert Charles Louis, Rue du Mail, 50, B-1050 Bruxelles.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043386.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUXIGEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 36.246.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 23 avril 2004 que:

L'assemblée a réélu au poste d'administrateurs pour un terme d'une année renouvelable jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2004:

Madame Ana Christina Gameira-Baker, née le 22 septembre 1958 à Useu (Portugal), demeurant professionnellement 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

Monsieur Guy Buisseret, né le 10 mars 1950 à Boussu (Belgique), demeurant professionnellement 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

Monsieur Xavier Guyard, né le 3 mai 1951 à Paris 10^{ème} (France), demeurant professionnellement 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

L'assemblée a par ailleurs accepté la démission de Madame Muriel Tixier. Le nombre des administrateurs a été réduit de 4 à 3.

L'assemblée a réélue au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme d'une année renouvelable jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2004:

DELOITTE S.A. (anciennement dénommée DELOITTE & TOUCHE), R.C. Luxembourg n° B 67.895, ayant son siège social 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 23 avril 2004 que:

Monsieur Frédéric Barzin, né le 22 octobre 1964, demeurant professionnellement 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommé Directeur en charge de la gestion quotidienne de l'activité de Domiciliation de sociétés avec pouvoir d'engager seul LUXIGEC dans le cadre de cette activité.

Monsieur Xavier Guyard a été confirmé dans ses fonctions d'administrateur-délégué avec pouvoir d'engager seul LUXIGEC dans le cadre de l'activité de Domiciliation de Sociétés.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1 juin 2004, réf. LSO-AR00016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043449.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SOGECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 100.983.

— STATUTS

L'an deux mille quatre, le six mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

SORECO LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue, ici représentée par Monsieur Jérôme Bach, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 mai 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme il est dit, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il constitue par la présente.

Titre I.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le comparant et tous ceux qui par la suite pourraient devenir propriétaires de parts sociales une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger:

- l'acquisition, l'exploitation, la gestion de restaurant, cafétéria, débit de boissons alcooliques et non alcooliques sous réserve des autorisations nécessaires;

- toute opération relative à la préparation, la vente, la distribution d'aliments de repas et de boissons;

- la gestion de tous services complémentaires et accessoires à son activité principale et l'assistance technique pour des services de restauration;

- la réalisation et le financement par tous moyens d'établissements destinés à recevoir son activité, ou à en faciliter la réalisation;

- toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes;

- la prise de participations dans toutes sociétés de restauration ou autres sociétés pouvant faciliter la réalisation de son objet;

- la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises, société créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par prises de participations, directes ou indirectes, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports de souscription, d'acquisition, d'échange de valeurs mobilières, obligations, droits ou biens sociaux, de fusions, société en participation, de groupement d'intérêts économiques, ou autrement, ainsi que par compte courants ou prêts d'associés, à court ou long terme.

Plus généralement, la société a pour objet, directement ou indirectement, toutes opérations ou activités de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, à cet objet social, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires susceptibles d'en favoriser le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de SOGECO, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes ces parts ont été souscrites par SORECO LUXEMBOURG, S.à r.l, préqualifiée. Le souscripteur a entièrement libéré ses parts par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et Gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui même pour se terminer le 31 décembre 2004.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à environ sept cent cinquante Euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue et le siège d'exploitation est établi au 47, avenue la Gare, L-1611 Luxembourg.

2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Patrice Orard, consultant, né à Alger (Algérie), le 8 janvier 1959, demeurant à L-3324 Bivange, 8, rue Edward Steichen.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention du constituant sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, le comparant prémentionné a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Bach, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 11 mai 2004, vol. 427, fol. 65, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2004.

H. Hellinckx.

(043410.3/242/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CONTROLCONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8186 Kopstal, 2, rue Mercier.

R. C. Luxembourg B 89.707.

L'an deux mil quatre, le quatre mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- La société VALESSORE HOLDING, ayant son siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, ici représentée par Monsieur Carsten Söns, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2.- Monsieur Heiner Hartwich, conseiller économique, né à Berlin (D), le 19 juillet 1963, demeurant à L-8186 Kopstal, 2, rue Mercier, ici représenté par Monsieur Carsten Söns, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur, annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante sub 1 déclare être seule et unique associée de la société à responsabilité limitée CONTROLCONSULT, S.à r.l., avec siège social à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 89.707,

constituée par acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 octobre 2002, publié au Mémorial C du 5 décembre 2002, numéro 1734.

VALESSORE HOLDING, préqualifiée, déclare par les présentes céder les cent vingt-cinq (125) parts sociales lui appartenant à Monsieur Heiner Hartwich, prénommé, qui accepte au prix convenu entre parties, ce dont quittance.

Monsieur Heiner Hartwich, prénommé, devenu, suite à la prédite cession de parts, seul et unique associé, a prié le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Suite à la prédite cession de parts, la répartition des parts sera dorénavant la suivante:

Monsieur Heiner Hartwich, prénommé cent vingt-cinq parts sociales. 125

Total: cent vingt-cinq parts sociales. 125

Deuxième résolution

L'associé accepte la démission de Madame Catherine Pundel, demeurant à L-7390 Blaschette, 11, rue du Hiel et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat.

Troisième résolution

L'associé décide de nommer comme nouveau gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Heiner Hartwich, prénommé.

Quatrième résolution

Monsieur Heiner Hartwich, prénommé, en sa qualité de gérant déclare accepter la prédite cession de parts.

Cinquième résolution

L'associé décide de transférer le siège social de L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen à L-8186 Kopstal, 2, rue Mercier.

L'article 2 (alinéa 1) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le siège de la société est établi dans la commune de Kopstal.»

Sixième résolution

L'associé décide d'étendre l'objet social et modifie l'article 3 des statuts comme suit:

«**Art. 3.** La société a pour objet la prestation de services en matière économique et la vente de produits accessoires.

En outre la société a pour objet la détention de la propriété de un ou plusieurs logiciels informatiques ainsi que la mise en valeur de logiciels par voie de vente de licences et autres.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières, et immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.»

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Söns, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 50, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 mai 2004.

P. Bettingen.

(043451.3/202/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SOPAFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 35.360.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2004

- La démission de Mme Muriel Tixier, employée privée, demeurant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, pour des raisons personnelles de son mandat d'administrateur avec effet au 28 mai 2004 est acceptée.

- M. Frédéric Barzin, né le 22 octobre 1964, à Uccle (Belgique), employé privé, demeurant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé en remplacement comme nouvel administrateur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes au 30 septembre 2004.

- Les mandats d'administrateurs de M. Guy Buisseret, Directeur Général, demeurant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et de M. Xavier Guyard, Directeur Général Adjoint, demeurant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes au 30 septembre 2004.

Pour la société

F. Barzin

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043456.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

FINAGEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 28.619.

Les comptes annuels au 31 mai 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00047, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(043411.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

KORDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.938.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2004

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Gianluca Ninno en tant qu'administrateur avec effet rétroactif au 10 mars 2004 et par vote spécial lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour. L'Assemblée nomme Madame Geraldine Schmit née à Messancy (Belgique), le 12 novembre 1969 en tant qu'administrateur de la société avec effet rétroactif au 10 mars 2004. Le nouvel administrateur est nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2007.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043491.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

BELRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.639.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mai 2004

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission comme administrateur de BELRON S.A. de Messieurs Manfred Louis Shakinovsky et Dennis Alter sans pourvoir à leur remplacement.

Ces changements seront soumis pour ratification à la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2005 est composé comme suit:

Bizet Jean-Pierre, Rue du Mail, 50, B-1050 Bruxelles

Cathcart William A., The Kings Observatory, Old Deer Park, Richmond, Surrey TW9 2AZ

D'Ieteren Roland, Rue du Mail, 50, B-1050 Bruxelles

Dekker Maarten, Vijverweg 2, 2243 HS Wassenaar, Netherlands

Ghiot Benoit, 21, avenue Baron Fallon, B-5000 Namur

Laurent Josi Jean-Marie, Kanselarijstraat 2BUS1, B-1000 Brussels

Lubner Bertie, 57 Sixth Road, Hyde Park, Johannesburg 2196, South Africa

Lubner Gary, The Kings Observatory, Old Deer Park, Richmond, Surrey TW9 2AZ

Lubner Ronald, The Kings Observatory, Old Deer Park, Richmond, Surrey TW9 2AZ

Meller David Brian, 16 The Grove, Horsell, Woking, Surrey GU21 4AE

Schmitz Alexandre, Kanselarijstraat 2BUS1, B-1000 Brussels

Stansfield Rodney, The Kings Observatory, Old Deer Park, Richmond, Surrey TW9 2AZ

Van Marcke de Lummen Gilbert Charles Louis, Rue du Mail, 50, B-1050 Bruxelles.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00032. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043387.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

NOBILIS INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 64.709.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(043423.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

NOBILIS INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 64.709.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires du 7 avril 2004

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'année fiscale 2003.
2. Approbation du rapport du Réviseur d'entreprise et des comptes annuels 2003.
3. Approbation de la nomination de M. Richard Martens en tant que nouvel administrateur de la Société en remplacement de M. Harm-Jan Rietberg.
4. Décharge est accordée aux Administrateurs pour la période se terminant au 31 décembre 2003.
5. Ré-élection de Messieurs P.H.M. Aelbers, R. Martens, R. Goddard et de Mme J. Nijsen aux postes d'Administrateurs de la Société pour une période d'un an.
6. ERNST & YOUNG S.A., domicilié 6 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, est nommé Réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an. Le mandat du Réviseur d'entreprise de la Société expirera à l'Assemblée Générale Annuelle qui décidera sur l'exercice pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043422.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

BRADBURY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 80.655.

M. Freddy Ravaux renonce aux fonctions d'administrateur de la société, avec effet immédiat.

Luxembourg, 7 novembre 2003.

F. Ravaux.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043430.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

COMPAGNIE DE CONSEILS & DE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 88.637.

M. Freddy Ravaux renonce aux fonctions d'administrateur de la société, avec effet immédiat.

Luxembourg, 16 février 2003.

F. Ravaux.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2004, réf. LSO-AP00992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043432.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

BREITFELD TEILHABERGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 23.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00052, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(043413.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PATADA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.942.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00061, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(043415.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

COMPAGNIE DE CONSEILS ET SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 88.637.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2004, réf. LSO-AP00996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Signature.

(043427.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROPEAN MOVING BROKERAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 92.157.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Signature.

(043511.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SECO SAFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 35.758.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SECO SAFE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(043457.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SECO SAFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 35.758.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 1^{er} avril 2004

L'Assemblée Générale du 1^{er} avril 2004 renomme au poste d'administrateur:

- Monsieur Jan Nyvall

- Monsieur Tony Nordblad

L'Assemblée élit Madame Ulla-Britt Wiberg en remplacement de Monsieur Sture Lindberg.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 1^{er} avril nomme également PricewaterhouseCoopers Luxembourg en remplacement de KPMG AUDIT LUXEMBOURG, comme Réviseur d'entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

Pour la société SECO CAFE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04220. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043404.3/682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

**TECH-SYSTEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. ACHILLE LIBERT LUX S.A.).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 57.674.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR02500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

Signature.

(043518.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.
